

Un avocat défend son client accusé du meurtre de dix femmes: «Messieurs les jurés, si vous croyez un instant que l'une des dix femmes pour le meurtre desquelles mon client est poursuivi n'est pas morte, si vous avez un instant de doute, vous ne le condamnerez pas. Eh bien! messieurs, à votre droite, une porte va s'ouvrir et vous verrez apparaître une de ces femmes!»



La porte s'ouvre. Pas de femme. Mais tous les jurés ont tourné la tête.

- Messieurs, reprend l'avocat, vous avez eu un instant de doute. Je suis sûr que vous acquitterez mon client.

Les jurés délibèrent; l'accusé est condamné à vingt ans de prison. L'avocat, l'air bouleversé, demande une explication, et un juré lui répond:

- Certes, nous avons tous tourné la tête, mais votre client, lui, n'a pas eu un regard pour la porte.

défendre: verteidigen
accuser: anklagen
le meurtre: der Mord
les jurés: die Geschworenen

poursuivre: verfolgen
le doute: der Zweifel
condamner: verurteilen
acquitter: freisprechen

délibérer: beratschlagen
bouleverser: verwirren
certes: gewiss

À traduire:

Er ist wegen Mordes angeklagt.

Eine Türe wird sich öffnen.

Sie ist nicht tot.

Alle haben den Kopf gedreht.

Ich bin sicher, dass der Angeklagte nicht verurteilt wird.

.....

Ich verlange eine Erklärung.

Das **Futur** bezeichnet Geschehnisse, die in der Zukunft liegen. Im Deutschen findet man häufig auch das Präsens, wo im Französischen Futur steht: **L'année prochaine nous irons au Maroc.** *Nächstes Jahr werden wir nach Marokko fahren. Nächstes Jahr fahren wir nach Marokko.*

Für die nahe Zukunft oder für den Ausdruck einer Absicht wird häufig die Konstruktion **aller faire qch.** verwendet. **Demain, je vais acheter un dictionnaire.** Morgen werde ich ein Wörterbuch kaufen.

Ich werde sehen etc.:

<i>je vais voir</i>	
<i>tu vas voir</i>	
	<i>ils vont voir</i>
<i>elle va voir</i>	

<i>Je verrai</i>	
	<i>vous verrez</i>